



Deloitte.

KPMG SA
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33700 Mérignac

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

GASCOGNE S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022
GASCOGNE S.A.
68, rue de la Papeterie - 40200 Mimizan

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre



Deloitte.

KPMG SA
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33700 Mérignac

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

GASCOGNE S.A.

68, rue de la Papeterie - 40200 Mimizan

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée générale de la société GASCOGNE S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Gascogne S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La société procède, à chaque clôture annuelle, à un test de dépréciation des goodwill et des autres actifs à durée d'utilité indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie et des immobilisations corporelles, selon les modalités décrites dans la note « V.3. Dépréciation des actifs » de l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues pour ce test de dépréciation, à revoir les calculs effectués par la société et à vérifier que la note « V.3. Dépréciation des actifs » de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Mérignac et Bordeaux, le 28 avril 2023

Les commissaires aux comptes

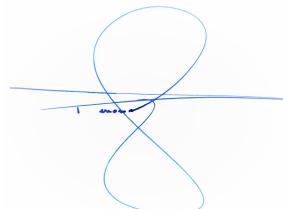
KPMG SA



Sébastien HAAS

Associé

Deloitte & Associés



Mathieu PERROMAT

Associé

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

V.1.

	(En milliers d'euros)	Notes	2022	2021
Chiffre d'affaires		III.1	460 217	398 850
Variation des stocks des produits en cours et produits finis		III.2.1	7 846	(6 790)
Achats consommés		III.2.2	(229 465)	(188 396)
Charges externes			(108 800)	(97 609)
Frais de personnel		IV	(73 499)	(72 981)
Impôts et taxes			(5 083)	(4 840)
Dotations aux amortissements		v2,	(18 266)	(16 065)
(Dotations) Reprises de provisions			132	(50)
Autres produits et (charges) d'exploitation		III.6	2 888	3 855
Résultat opérationnel courant			35 970	15 974
Autres produits et (charges) opérationnels		III.3	(7 492)	664
Résultat opérationnel			28 478	16 638
Coût de l'endettement financier net			(3 456)	(3 457)
Autres produits et (charges) financiers			379	648
Résultat financier net		vIII.2	(3 077)	(2 809)
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence (nette d'impôt)			-	-
Résultat avant impôt			25 400	13 829
Produits (charges) d'impôt sur le résultat		IX	(2 883)	(959)
Résultat net de l'ensemble consolidé			22 518	12 870
attribuable aux:				
. Actionnaires de Gascogne S.A.			22 518	12 870
. Participations ne donnant pas le contrôle			-	-
Variation des réévaluations du passif net au titre des prestations définies			5 853	2 090
Impôts liés			(1 492)	(544)
. Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			4 361	1 546
Variation des écarts de conversion			(54)	76
Impôts liés			-	-
. Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat			(54)	76
Produits et charges comptabilisés en autres éléments du résultat global			4 307	1 622
Résultat global de l'ensemble consolidé			26 824	14 492
Résultat par action de l'ensemble consolidé				
Résultat de base par action (en €)		vII.2	0,93	0,53
Résultat dilué par action (en €)		vII.2	0,77	0,44

SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE V.2.

	(En milliers d'euros)	Notes	2022	2021
Actifs				
Goodwill et autres immobilisations incorporelles		V.1	11532	10 875
Immobilisations corporelles		V.2	195 504	169 988
Actifs financiers non courants		VIII.1.1	5 756	5 259
Impôts différés actifs		IX.2	10	1 732
Actifs non courants			212 802	187 854
Stocks		III.2.1	127 636	98 971
Clients et autres débiteurs		III.1.2	90 445	80 971
Autres actifs courants		III.1.2	2 523	312
Impôt sur les bénéfices à récupérer		IX.1	258	3 515
Actifs financiers courants		VIII.1.1	155	132
Trésorerie et équivalents de trésorerie		VIII.1.5	32 722	29 711
Actifs courants			253 739	213 612
Total des actifs			466 541	401 466
Capitaux propres et passifs				
Capitaux propres				
Capital		VII.1.1	60 800	60 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport			-	-
Réserves consolidées			95 477	82 608
ORAN		VII.1.2	12 053	12 053
Réserves liées aux réévaluations du passif au titre des prestations définies			(21)	(4 401)
Actions propres		VII.1.3	(2 980)	(2 980)
Ecarts de conversion		VII.1.5	(3 020)	(2 966)
Résultat consolidé			22 518	12 870
Capitaux propres, attribuables aux actionnaires de Gascogne SA			184 827	157 983
Participations ne conférant pas le contrôle			-	-
Total des capitaux propres consolidés			184 827	157 983
Passifs				
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an		VIII.1.4	78 127	34 952
Avantages du personnel		IV.2.4	12 353	17 692
Provisions, part à plus d'un an		VI.1	2 551	1 710
Autres passifs non courants		III.6	3 966	3 843
Impôts différés passifs		IX.2	870	279
Passifs non courants			97 867	58 475
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an		VIII.1.4	60 260	92 505
Provisions, part à moins d'un an		VI.1	2 406	2 842
Fournisseurs et autres crébiteurs		VIII.1.2	113 888	85 642
Autres passifs courants		III.6	6 854	3 815
Impôt sur les bénéfices à payer		IX.1	439	203
Passifs courants			183 846	185 007
Total des passifs			281 714	243 482
Total des passifs et des capitaux propres			466 541	401 466

FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉS

V.3.

	(En milliers d'euros)	2022	2021
Résultat net de l'ensemble consolidé		22 518	12 870
Charge d'impôt		2 883	959
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-	-
Charges financières		3 077	2 809
Résultat opérationnel		28 478	16 638
Dotations aux amortissements		22 811	16 065
Dotations (reprises) aux provisions		1 453	(2 067)
Dotations (reprises) aux provisions pour dépréciations d'actifs		(102)	(1 258)
Pertes (profits) sur cessions d'actifs immobilisés		(25)	264
Subventions d'investissement virées au résultat		(172)	(146)
Autres		-	974
Capacité d'autofinancement opérationnelle		52 443	30 470
Variation des stocks		(29 165)	6 823
Variation des clients		(3 706)	(13 242)
Variation des fournisseurs		10 575	8 208
Variation du passif fiscal et social		-	(606)
Variation des autres créances et dettes		11 898	5 777
Flux générés par l'activité		42 045	37 430
Intérêts payés		(3 456)	(3 457)
Autres produits et charges financiers payés		432	761
Impôts payés		(750)	(140)
Flux de trésorerie opérationnels		38 270	34 594
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(46 440)	(25 230)
Acquisitions d'immobilisations financières		(556)	(319)
Subventions d'investissement reçues / remboursées		296	116
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		537	345
Cessions d'immobilisations financières		(19)	71
Flux de trésorerie d'investissement		(46 182)	(25 017)
Excédent (besoin) de financement		(7 912)	9 576
Augmentation des dettes financières		69 307	13 031
(Diminution) des dettes financières		(58 333)	(31 156)
Décalages de trésorerie liés aux opérations de financement		-	-
Flux de trésorerie de financement		10 974	(18 125)
Variation de la trésorerie nette		3 062	(8 548)
Autres mouvements		-	121
Trésorerie nette en début d'exercice		29 583	38 010
Variation de la trésorerie nette		3 011	(8 548)
Autres mouvements		51	121
Trésorerie nette en fin d'exercice		32 644	29 583

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

V.4.

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserves et résultats non distribués	Réserves liées aux réévaluations du passif net au titre des prestations définies	Réserves liées aux réévaluations des instruments financiers	ORAN	Actions propres	Ecarts de conversion	Total attribuable aux actionnaires de Gascogne S.A.	Participations ne conférant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Situation au 1er janvier 2021	60 800	-	82 608	(5 947)	-	12 053	(2 980)	(3 042)	143 492	-	143 492
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-	-	1546	-	-	-	-	1546	-	1546
Résultat global de la période	-	-	12 870	-	-	-	-	76	12 946	-	12 946
Total des produits et des charges comptabilisés au titre de la période	-	-	12 870	1546	-	-	-	76	14 492	-	14 492
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ORAN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transactions avec les propriétaires de Gascogne S.A.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre 2021	60 800	0	95 477	(4 401)	-	12 053	(2 980)	(2 966)	157 984	-	157 984
Situation au 1er janvier 2022	60 800	-	95 477	(4 401)	-	12 053	(2 980)	(2 966)	157 984	-	157 984
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-	-	4 361	20	-	-	-	4 381	-	4 381
Résultat global de la période	-	-	22 518	-	-	-	-	(54)	22 463	-	22 463
Total des produits et des charges comptabilisés au titre de la période	-	-	22 518	4 361	20	-	-	(54)	26 844	-	26 844
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ORAN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transactions avec les propriétaires de Gascogne S.A.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre 2022	60 800	0	117 995	(40)	20	12 053	(2 980)	(3 020)	184 828	0	184 828

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS V.5.

CONSOLIDÉS

I. PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX	I.1. Référentiel appliqué I.2. Base de préparation I.3. Présentation des états financiers
II. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	II.1. Principes de consolidation II.2. Méthodes de conversion II.3. Regroupements d'entreprises II.4. Evolution du périmètre de consolidation II.5. Périmètre de consolidation II.6. Engagements hors bilan liés au périmètre II.7. Parties liées
III. ACTIVITE OPERATIONNELLE	III.1. Chiffre d'affaires et créances clients III.2. Stocks et achats consommés III.3. Autres produits et charges opérationnels III.4. Information sectorielle III.5. Participation dans des sociétés mises en équivalence III.6. Autres passifs III.7. Quotas d'émission de gaz à effet de serre
IV. CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL	IV.1. Avantages du personnel IV.2. Provisions pour retraites et engagements assimilés IV.3. Plan d'options d'achat d'actions et attribution d'actions gratuites IV.4. Rémunération des dirigeants (parties liées)
V. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	V.1. Goodwill et autres immobilisations incorporelles V.2. Immobilisations corporelles V.3. Dépréciation des actifs V.4. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles
VI. PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS	VI.1. Provisions au bilan VI.2. Variation des provisions dans le compte de résultat
VII. CAPITAUX PROPRES ET RESULTATS PAR ACTION	VII.1. Capitaux propres VII.2. Résultat par action VII.3. Résultat global
VIII. FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS	VIII.1. Actifs et passifs financiers VIII.2. Résultat financier VIII.3. Politique de gestion des risques VIII.4. Engagements hors bilan liés aux financements du groupe
IX. IMPOTS SUR LE RESULTAT	IX.1. Impôt sur les résultats IX.2. Impôts différés
X. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	
XI. HONORAIRE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	

I- Principes comptables généraux

Gascogne S.A. est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé 68 rue de la papeterie à Mimizan (40 200). Les états financiers consolidés de Gascogne SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 comprennent la société consolidante et ses filiales (l'ensemble désigné comme le « Groupe » ou « Gascogne ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées. Les principales activités de Gascogne sont la transformation du bois, la production de papier, de sacs et de complexes.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les 6 mois écoulés au 30 juin 2022, sont disponibles sur demande au siège social ou sur www.groupe-gascogne.com.

Gascogne est cotée sur le marché Euronext Growth.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 30 mars 2023 et seront soumis pour approbation à la prochaine Assemblée générale du 29 juin 2023.

I.1. Référentiel appliqué

En application du règlement n°1606/2002 du 19 juillet 2002 modifié par le règlement européen n°297/2008 du 11 mars 2008, les états financiers consolidés au titre de l'exercice 2022 sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Ces normes sont disponibles sur le site internet de l'Union Européenne à l'adresse : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

I.1.1. Nouvelles normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union Européenne applicables aux exercices ouverts au 1er janvier 2022.

L'amendement des normes IAS 16, IFRS 3 et IAS 37 publié par l'IASB et adopté par l'Union européenne, est applicable au 1er janvier 2022.

Ces amendements n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2022.

I.1.2. Nouvelles normes, amendements et interprétations non encore appliqués

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2023 ou postérieurement adoptés par l'Union Européenne n'ont pas été appliqués par anticipation par le Groupe au 31 décembre 2022.

Normes, amendements et interprétations	Date d'application	
Amendements à IAS 1 et IFRS Practice Statement 2	Informations à fournir sur les méthodes comptables significatives	1er janvier 2023
Amendement à IAS 8	Définition des estimations comptables	1er janvier 2023
Amendements à IAS 12	Impôts différés relatifs aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique	1er janvier 2023
IFRS 17 et IFRS 9	Première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 - Informations comparatives	1er janvier 2023
IFRS 17	Contrats d'assurance	1er janvier 2023

L'application des textes ci-dessus est en cours d'analyse par le Groupe, aucun impact significatif n'est anticipé à ce stade.

Les amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2023 postérieurement non adoptés par l'Union Européenne n'ont pas été appliqués par anticipation par le Groupe au 31 décembre 2022.

Normes, amendements et interprétations	Date d'application
Amendements à IAS 1 Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants	1er janvier 2023
Amendement à IFRS 16 Passif de location dans le cadre d'une cession-bail	1er janvier 2024

L'application des amendements ci-dessus est en cours d'analyse par le Groupe, aucun impact significatif n'est anticipé à ce stade.

I.2. Base de préparation

I.2.1. Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de Gascogne. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

I.2.2. Recours à des estimations et au jugement

Pour établir les comptes consolidés, la Direction du Groupe procède à des estimations dans la mesure où de nombreux éléments inclus dans les états financiers ne peuvent être précisément évalués. La Direction révise ses estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, les estimations retenues au 31 décembre 2022 pourraient être sensiblement modifiées.

Par ailleurs, la Direction exerce son jugement pour définir le traitement comptable de certaines transactions lorsque les normes et interprétations en vigueur ne traitent pas de manière précise les problématiques comptables concernées.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations et le jugement sont explicitées ci-dessous :

Estimation	Nature de l'estimation
Notes V.3. Pertes de valeur et impairment tests	Principales hypothèses retenues pour la construction des valeurs d'utilité : taux d'actualisation, taux de croissance à l'infini, flux de trésorerie attendus.
Notes IX.1. Impôt sur le résultat	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs liés aux reports déficitaires

II- Périmètre de consolidation

II.1. Principes de consolidation

Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par la société. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exercables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Intérêts dans des entités mises en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint, sont mises en équivalence. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus dans une entité associée ou contrôlée conjointement le coût d'acquisition de ces titres ajusté de la quote-part du Groupe dans les variations de l'actif net de l'entité depuis son acquisition.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciers et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés. Les gains découlant des transactions avec les entités mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

II.2. Méthodes de conversion

II.2.1. Transactions en monnaie étrangère

La comptabilisation et l'évaluation des opérations libellées en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères".

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de la clôture. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en pertes et profits de change dans le résultat financier.

II.2.2. Les états financiers des activités à l'étranger

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie fonctionnelle. Le bilan des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro est converti en euros au cours de clôture, sauf les capitaux propres qui sont convertis au cours historique. Le compte de résultat est converti au cours approchant le cours à la date de transaction.

Le tableau de flux de trésorerie est converti au cours moyen, à l'exception de la trésorerie qui est convertie au cours de clôture.

Les gains et pertes résultant de la conversion du bilan (qui comprennent l'incidence de la variation des taux sur les actifs et les passifs) sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et accumulés dans les capitaux propres.

II.3. Regroupement d'entreprises

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Les regroupements d'entreprises sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée : la contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges, sauf les coûts liés à l'émission d'instruments de capitaux propres.

ce sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

II.4. Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation n'a pas évolué en 2022.

II.5. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2022

Sociétés consolidées au 31 décembre 2022 :

		Sociétés consolidées par intégration globale		
Financier	Gascogne SA	40200 F- Mimizan	895 750 412	
Activité Bois				
Gascogne Bois	40210 F- Escource	501 719 413	100,00	100,00
Palfrance	81600 F- Gaillac	379 124 795	100,00	100,00
Gascogne All Wood	Liège (Belgique)	BE-425608482	100,00	100,00
Gascogne Forêt Services	40200 F- Mimizan	882 809 619	100,00	100,00
Activité Papier				
Gascogne Papier	40200 F-Mimizan	334 612 967	100,00	100,00
Gascogne Spain	Barcelone (Espagne)	29487F141B152448	100,00	100,00
Gascogne Packaging USA	Atlanta (USA)	CBP-2.953.531	100,00	100,00
Feutres Depland	87200 F-Saint Junien	760 500 587	100,00	100,00
Activité Sacs				
Gascogne Sacs	40200 F-Mimizan	493 467 989	100,00	100,00
Gascogne Sack Deutschland	Wieda (Allemagne)	HRB54618	100,00	100,00
Aigis	Chalkida (Grèce)	13138/12/B/86/11	100,00	100,00
Gascogne Sack Tunisia	Radès (Tunisie)	B0233542005	100,00	100,00
Activité Complexes				
Gascogne Flexible	40200 F-Mimizan	312 757 347	100,00	100,00
Gascogne Flexible Germany	Düren (Allemagne)	HRB3891	100,00	100,00

II.6. Engagement hors bilan liés au périmètre

Il n'y a pas d'engagements liés au périmètre.

II.7. Parties Liées

Transactions de la société mère avec les filiales du Groupe

Il s'agit d'une part des prestations de service et de la mise à disposition des dirigeants facturées par la société mère aux filiales et d'autre part d'avances en compte courant consenties à/ou par certaines filiales qui donnent lieu à facturation d'intérêts financiers. Par ailleurs, l'ensemble des sociétés françaises font partie d'un groupe d'intégration fiscale dont Gascogne SA est la société mère.

Transactions avec des parties liées

Gascogne S.A. n'a entretenu, en 2022, aucune relation de quelque nature que ce soit avec les dirigeants (autre que les émoluments ou jetons de présence). Voir le paragraphe IV.4.

Gascogne S.A. a des relations avec les sociétés du Groupe Biolandes (actionnaire d'Attis 2) pour la mise à disposition de locaux et de personnels.

Biolandes Technologies (société du Groupe Biolandes) a racheté les 4 821 137 ORAN (Obligations Remboursables en Actions ou en Numéraires) aux établissements bancaires détenteurs, à leur nominal de 2,50 euros en date du 25 février 2020. Toutes les caractéristiques des ORAN ont été conservées et notamment les conditions de rémunération (1% l'an) et la maturité (31 décembre 2023). Au titre de l'exercice 2022, Gascogne SA a versé à Biolandes Technologie les intérêts liés à la rémunération de ces obligations pour un montant de 121 K€.

III. Activité opérationnelle

III.1. Chiffre d'affaires, créances clients et autres débiteurs

III.1.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et services vendus dans le cadre des activités du Groupe : il est comptabilisé net, après déduction des éventuels escomptes, rabais et ristournes offerts aux clients.

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits finis et de prestations de services attachées à ces produits, les ventes de déchets, les ventes de marchandises, les frais de transport facturés, les ventes de quotas de CO₂, les ventes d'électricité et le complément de rémunération par rapport au prix de marché versé par EDF en application du contrat CRE5.

Pour les ventes de biens et marchandises (qui constituent la plus grande part du chiffre d'affaires), le produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens, ainsi que le contrôle, ont été transférés à l'acquéreur. Ce transfert des risques et avantages dépend des incoterms : s'agissant des clients français, en général, le transfert est effectif en sortie d'usine et s'agissant des clients export et grand export, le transfert est effectif à la livraison des produits chez le client.

La norme « IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients » a remplacé les normes « IAS 18 – Produits des activités ordinaires » et « IAS 11 – Contrats de construction » et les interprétations liées au 1er janvier 2018 sans impact significatif pour le groupe Gascogne compte tenu de la nature des activités de ses sociétés.

en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de biens	443 657	378 260
Prestations de services	3 718	3 924
Ventes quotas CO ₂	-	4 881
Ventes électricité	27 347	11 729
Complément de rémunération EDF	(14 505)	55
Chiffre d'Affaires	460 217	398 850

En 2022, avec l'envolée des prix d'électricité, les ventes d'électricité sur le marché augmentent fortement et le complément de rémunération par rapport au prix de marché baisse corrélativement.

Le contrat de complément de rémunération a été résilié et ne produit plus d'effet depuis le 1er octobre 2022.

III.1.2. Crédits clients et autres débiteurs

Les crédits clients sont des actifs financiers courants, initialement enregistrés à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti diminué des pertes de valeurs éventuelles.

Les crédits clients sont dépréciés au cas par cas en fonction de leur antériorité.

Valeur nette des clients et autres débiteurs :

en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Clients et comptes rattachés	70 628	67 443
Crédits à recevoir des parties liées	-	-
Paiements d'avance	1 349	935
Autres montants d'exploitation	18 469	12 592
Total	90 445	80 971

Variation des dépréciations des comptes clients et autres débiteurs :

en milliers d'euros	Exercice 2021	Augmentation	Diminution	Exercice 2022
Provisions Clients et comptes rattachés	1 871	546	(85)	2 331
Provisions Autres créances exploitation	102	-	(102)	-
Total	1 972	546	(187)	2 331

Autres actifs courants

en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Crédits sur immobilisations	-	-
Crédits diverses	99	74
Autres crédits d'exploitation	2 423	238
Total	2 523	312

III.2. Stocks et achats consommés

III.2.1. Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient en utilisant la méthode du coût moyen pondéré ou à leur valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Si la valeur nette probable de réalisation des stocks est inférieure à leur coût de revient, ce montant est ramené à la valeur nette probable de réalisation par le biais d'une dépréciation des stocks. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks de produits finis et d'encours de production ne comprennent que les coûts liés à la production.

Valeur nette des stocks :

en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Matières premières et approvisionnements	74 931	54 076
En cours de production : biens	2 351	5 140
Produits intermédiaires et finis	50 220	39 630
Marchandises	134	125
Total	127 636	98 971

Variation des dépréciations des stocks :

en milliers d'euros	Exercice 2021	Augmentation	Diminution	Exercice 2022
Matières premières et approvisionnements	5 895	4 380	(4 140)	6 135
En cours de production : biens	586	11	(335)	262
Produits intermédiaires et finis	1 822	1 174	(1 184)	1 811
Marchandises	162	7	(4)	165
Total	8 465	5 571	(5 663)	8 373

Variation des stocks de produits et encours :

en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Variation de stocks bruts	7 501	(6 517)
Reprise de provisions sur stocks de produits finis et encours	1 519	2 609
Dotation aux provisions sur stocks de produits finis et encours	(1 174)	(2 882)
Variation des stocks de produits et encours	7 846	(6 790)

III.2.2. Achats consommés

en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Achats de marchandises et de matières premières	(250 675)	(189 441)
Variation des stocks de marchandises et de matières premières	21 465	1 031
Reprise de provisions sur stocks de marchandises et matières premières	4 144	4 576
Dotation aux provisions sur stocks de marchandises et matières premières	(4 398)	(4 562)
Achats consommés	(229 465)	(188 396)

III.3. Autres produits et charges opérationnels

Afin de faciliter la lecture du compte de résultat et de la performance du Groupe, les éléments inhabituels et significatifs à l'échelle de l'ensemble consolidé sont identifiés sur la ligne du résultat opérationnel intitulée 'Autres produits et charges opérationnels'.

Cette ligne inclut principalement :

- le résultat des cessions d'immobilisations,
- les pertes ou reprises de valeur sur actifs immobilisés constatées principalement dans le cadre des tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie (UGT) et des goodwill,
- les provisions ou dépenses de réorganisation et de restructuration,
- les litiges majeurs qui naissent de l'activité opérationnelle du Groupe.

	en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Restructurations et litiges		(1972)	(580)
(Moins) Plus values nettes sur cession d'actifs		73	2753
(Dotation) Reprise dépréciation d'actifs		(4816)	-
Autres		(777)	(1508)
Autres produits et charges opérationnels		(7 492)	664

Restructurations et litiges

Ce poste comprend principalement des coûts de licenciements (0,9 M€) et une dotation pour risque concernant une procédure judiciaire avec le fournisseur d'un équipement (0,8 M€).

Plus-values nettes sur cession d'actifs

En 2021, ce poste comprenait principalement l'indemnisation de la chaudière de la scierie de Saint Symphorien, détruite par un incendie en mai 2020 et qui a été reconstruite en 2021.

(Dotation) Reprise dépréciation d'actifs

Ce poste intègre principalement un complément d'amortissements (4 M€) des immobilisations de la société Gascogne Papier et la dépréciation (0,3 M€) d'un équipement qui n'est plus utilisé par la société Gascogne Flexible Germany.

Autres

Ce poste intégrait en 2021

- une opération de nettoyage de stocks anciens dans la Division Bois suite à la fermeture de la scierie de Castets : - 0,9 M€
- la mise au rebut d'un équipement du silo de stockage de biomasse de la papeterie de Mimizan : - 0,4 M€

III.4. Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 "Secteurs opérationnels", et compte tenu de l'organisation interne du Groupe en terme de management et de reporting, le Groupe présente une information sectorielle par secteur d'activité.

Le Principal Décideur Opérationnel (PDO) est le Président Directeur Général du Groupe.

Le Groupe dispose de 4 secteurs, comme décrit ci-après, qui correspondent aux unités opérationnelles stratégiques du Groupe. Les dirigeants de chacune des Activités (Bois, papier, Sacs et Flexible) sont des segment managers au sens de la norme IFRS 8 et ils reportent au Président Directeur Général.

Les unités opérationnelles stratégiques du Groupe offrent des produits et des services distincts et sont dirigées séparément dans la mesure où elles nécessitent la mise en œuvre de stratégies technologiques et commerciales différentes.

Les opérations réalisées dans chacun des secteurs du Groupe sont résumées ainsi :

- Activité Bois : gestion sylvicole, approvisionnement bois des scieries et de la papeterie, fabrication de produits bois sciés pour l'emballage, bois d'ingénierie et d'aménagement pour la construction,
- Activité Papier : la fabrication de papier kraft naturel frictionné et kraft naturel pour sacs,
- Activité Sacs : la production de sacs petite, moyenne et grande contéances,
- Activité Flexible : la fabrication de complexes multicouches (standard ou renforcé), supports siliconés, papiers gommés.

L'information sectorielle du Groupe est préparée conformément aux méthodes comptables appliquées pour établir et présenter les états financiers.

31 décembre 2022

en milliers d'euros	Bois	Papier	Sacs	Flexible	Financier	Total Groupe
Chiffre d'Affaires						
• de l'activité	94133	162963	143491	139562	9188	549337
• intragroupe	(48173)	(29650)	(467)	(1694)	(9136)	(89120)
• chiffre d'affaires net	45960	133314	143023	137868	52	460217
Résultat opérationnel courant	3025	9158	11127	12704	(43)	35970
Résultat opérationnel	2302	3851	11205	11974	(856)	28478
Dotations aux amortissements	(2072)	(7284)	(3977)	(3709)	(1224)	(18266)
(Dotations) reprises de provisions pour dépréciations d'actif	-	-	-	-	-	-
Autres produits (charges) du résultat opérationnel sans contrepartie de trésorerie	411	(5442)	94	(522)	18	(5441)
Investissements	3025	34352	4907	1408	2490	46182
Effectifs	255	332	432	312	76	1407
Immobilisations incorporelles et corporelles	16783	116936	36023	23708	12196	205647
Actifs sectoriels	31709	62419	65710	57998	2923	220759
Autres actifs	-	-	-	-	-	41627
Total de l'actif						468 033
Passifs sectoriels	15204	17591	19183	17625	723	70325
Autres passifs	-	-	-	-	-	183619
Total du passif						253 944

en milliers d'euros	Bois	Papier	Sacs	Flexible	Financier	Total Groupe
Chiffre d'Affaires						
• de l'activité	84 316	148 428	122 486	113 705	8 343	477 277
• intragroupe	(43 398)	(23 773)	(939)	(2 025)	(8 291)	(78 427)
• chiffre d'affaires net	40 917	124 655	121 547	111 679	52	398 850
Résultat opérationnel courant	(976)	1 627	9 852	5 565	(94)	15 974
Résultat opérationnel	674	1 265	9 838	5 057	(196)	16 638
Dotations aux amortissements	(1 659)	(5 827)	(3 743)	(3 773)	(1 063)	(16 065)
(Dotations) reprises de provisions pour dépréciations d'actif	-	-	-	-	-	-
Autres produits (charges) du résultat opérationnel sans contrepartie de trésorerie	1 181	414	136	(67)	1 211	2 874
Investissements	4 912	11 436	3 210	2 687	2 773	25 017
Effectifs	272	356	430	326	69	1 453
Immobilisations incorporelles et corporelles	15 995	91 031	34 984	25 823	11 621	179 454
Actifs sectoriels	25 598	59 718	54 250	39 945	874	180 385
Autres actifs	-	-	-	-	-	41 627
Total de l'actif						401 466
Passifs sectoriels	13 660	14 232	16 347	14 809	816	59 863
Autres passifs	-	-	-	-	-	183 619
Total du passif						243 482

La répartition géographique du chiffre d'affaires est la suivante :

en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
France	201 455	179 037
Allemagne	60 549	53 491
Autres pays de l'Union Européenne	121 441	93 917
Pays hors de l'Union Européenne	76 771	72 404
Total	460 216	398 850

Les actifs immobilisés sont situés à 91% en France, 6% en Allemagne et le solde en Tunisie et en Grèce.

Aucun client ne représente individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe.

III.5. Participation dans les sociétés mises en équivalence

Le Groupe ne détient pas de participation dans des sociétés mises en équivalence à fin 2022.

III.6. Autres passifs et autres produits et charges d'exploitation

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en "Autres passifs" (courants et non courants) et sont ensuite reprises en résultat en "Autres produits et charges d'exploitation" en étalant linéairement leur montant sur la durée d'utilité de l'immobilisation concernée.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées directement en résultat en "Autres produits et charges d'exploitation".

	en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Autres passifs non courants			
Subventions d'équipements	3 931	3 843	
Autres dettes	35	-	
Total des autres passifs non courants	3 966	3 843	
Autres passifs courants			
Subventions d'équipements	104	68	
Participation salariés	-	-	
Dettes sur immobilisations	5 604	2 954	
Dettes diverses	1 146	792	
Total des autres passifs courants	6 854	3 815	
Total des autres passifs	10 820	7 657	

Autres produits et charges d'exploitation

	en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Autres produits courants	2 866	1 918	
Subventions d'investissement virées au résultat	172	146	
Subventions d'exploitation	510	513	
Production immobilisée	-	1 656	
Autres charges courantes	(199)	(608)	
(Dotations) Reprises provisions clients, autres créances et actifs courants	(460)	231	
Autres produits (charges) d'exploitation	2 888	3 855	

III.7. Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Dans l'activité Papier, le Groupe s'est vu attribuer des droits d'émission de gaz à effet de serre. En l'absence de normes IFRS ou d'interprétations relatives à la comptabilisation des droits d'émission de CO₂, la société a exercé son jugement et applique depuis la clôture au 31 décembre 2013 les nouvelles dispositions suivantes (qui sont notamment conformes au Règlement de l'ANC n° 2012-03 du 4 octobre 2012, homologué le 7 janvier 2013) :

Les quotas sont gérés comme un coût de production et à ce titre ils sont reconnus en stock :

- Les quotas attribués à titre gratuit sont comptabilisés en stock pour une valeur nulle,
- Les quotas acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition,
- Les ventes ou les restitutions annuelles de quotas constituent des sorties de stock, qui sont reconnues sur la base d'un coût unitaire moyen pondéré
- Si la valeur comptable des stocks de quotas à la clôture est supérieure à la valeur de marché, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

A chaque arrêté, une provision est comptabilisée pour matérialiser les obligations de restitution de quotas liées aux émissions de la période. Cette provision est calculée sur la base des émissions estimées de la période, valorisées au coût unitaire moyen pondéré du stock à la fin de cette période. Elle est reprise lors de la restitution des quotas.

Dans le cas où les obligations de restitution à l'échéance sont supérieures aux quotas disponibles enregistrés en stock, une provision pour le complément de provisions lié aux quotas manquants est valorisée à leur valeur de marché et comptabilisée.

Suivi des utilisations de quotas de la Société Gascogne Papier

en milliers d'euros	avant 2017	2018	2019	2020	2021	2022
Emission de CO ₂	-	17970	20099	19442	21403	20664
Quotas alloués	-	76225	74691	73150	33646	33646
Quotas non utilisés	-	58255	54592	53708	12243	12982
Vente de quotas	-	-	(100 000)	(80 000)	(90 000)	-
Quotas non utilisés cumulés	239 482	297 737	252 329	226 037	148 280	161 262

Jusqu'à présent, Gascogne Papier s'est vu attribuer des quotas (gratuits) par les pouvoirs publics, supérieurs à ses besoins comme le montre le tableau ci-dessus. Aussi, la société n'a jamais eu besoin d'acquérir des quotas à titre onéreux, la gestion de ces quotas n'a donc pas d'incidence sur les comptes du Groupe.

Gascogne Papier n'a pas vendu de quotas en 2022.

Le solde des quotas non utilisés cumulés à fin 2022 s'élève à 161 262 tonnes.

IV. Charges et avantages du personnel

IV.1. Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19 révisée, applicable depuis le 1er janvier 2014 et selon la décision de l'IFRS IC sur les modalités de calcul d'engagements de régimes à prestations définies approuvée par l'IASB en mai 2021, applicable au 1er janvier 2021 de manière rétrospective. Ils se décomposent entre avantages à court terme et avantages à long terme. Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les congés payés, congés maladie, primes et autres avantages (tels que les indemnités de fin de contrat) payables dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les salariés ont rendu les services correspondants.

Ces avantages sont comptabilisés en dettes courantes et enregistrés en charges sur l'exercice lorsque le service est rendu par le salarié.

Les avantages à long terme couvrent deux catégories d'avantages au personnel :

- les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent notamment les indemnités de départ à la retraite et les compléments de retraite,
- les autres avantages à long terme (pendant l'emploi) qui recouvrent les médailles du travail.

Les différents avantages offerts à chaque employé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque société du Groupe.

- les régimes dits à cotisations définies qui ne sont pas porteurs d'engagement futur puisque l'obligation de l'employeur est limitée au versement régulier de cotisations : ils sont enregistrés en charge sur la base des appels de cotisation,
- les régimes dits à prestations définies par lesquels l'employeur garantit un niveau futur de prestations. Une obligation (cf note IV.2.) est alors comptabilisée au passif de l'état de la situation financière.

Les coûts attendus de ces avantages sont comptabilisés en charges de personnel tout au long de la période d'activité du salarié dans l'entreprise ('coûts des services rendus').

	en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Salaires et traitements		(51247)	(51875)
Charges sociales		(20 004)	(19 552)
Participation des salariés		(1381)	(581)
Coûts des services rendus		(867)	(974)
Frais de personnel		(73 499)	(72 981)

Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) constaté en 2021 et en 2022 représente respectivement 0,4 M€ et 0,5 M€. Il est présenté en diminution des salaires et traitements.

IV.2. Provisions pour retraites et engagements assimilés

Comme indiqué dans la note IV.1., les avantages à long-terme pour les plans à prestations définies créent une obligation comptabilisée en provision pour retraites et engagements assimilés.

La provision pour retraites est égale à la valeur actualisée des obligations diminuée, le cas échéant, de la juste valeur des actifs versés dans des fonds affectés à leur financement. Un excédent d'actif n'est comptabilisé que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe.

La provision pour les autres avantages à long terme est quant à elle égale à la valeur actualisée des obligations.

La détermination de ces provisions repose sur des évaluations effectuées par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière. Ces évaluations intègrent aussi bien des hypothèses macroéconomiques propres à chaque pays dans lesquels le Groupe opère (taux d'actualisation, croissance des salaires), que démographiques (taux de rotation des effectifs, âge de départ en retraite, espérance de vie).

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par des entreprises de première catégorie sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.

Des écarts actuariels sont générés lorsque des différences sont constatées entre les données réelles et les prévisions effectuées antérieurement, ou suite à des changements d'hypothèses actuarielles. Les écarts actuariels sont comptabilisés dans l'état du résultat global, nets d'impôts différés.

Lorsque les avantages du régime sont modifiés, ou en cas de réduction de régime, l'impact associé aux services passés rendus par le personnel ou le profit (perte) lié à la réduction de régime, est comptabilisé immédiatement en résultat net. Le Groupe comptabilise des profits et pertes au titre de la liquidation d'un régime à prestations définies au moment où la liquidation se produit.

Les calculs actuariels des avantages au personnel sont effectués par un actuaire indépendant et sont comptabilisés de la manière suivante :

Au bilan

Le montant comptabilisé au passif au titre des prestations définies apparaît au passif sous la rubrique "Avantages du personnel" et est égal à :

- la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la date de la clôture,
- diminuée de la juste valeur, à la date de la clôture, des actifs du régime utilisés directement pour payer ou financer les obligations,
- diminuée des paiements effectués.

Les autres composantes de variation de la provision sont comptabilisées dans les rubriques suivantes du compte de résultat :

- coût des services rendus et des services passés : en frais de personnel (résultat opérationnel courant),
- charges d'intérêts nets sur le passif net (charges financières).

IV.2.1. Description des régimes

Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ils libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (*régime vieillesse de base de la Sécurité Sociale, régimes complémentaires de retraite ARRCO et AGIRC, fonds de pension à cotisations définies dans certaines filiales étrangères*).

Les paiements du Groupe sont constatés en charge de la période comme suit :

	en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Cotisations de retraite		8 007	8 055

Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies du Groupe concernent principalement :

Les avantages postérieurs à l'emploi :

- les indemnités de fin de carrière (en France, en Allemagne, en Grèce et en Tunisie) : indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite,
- les régimes de retraite par capitalisation (article 39) en France pour certaines catégories de salariés qui recevront un complément de retraite correspondant à un pourcentage de leur salaire s'ils sont présents dans l'entreprise lors de leur retraite, et les régimes de retraite en Allemagne,
- les plans de départ ACAATA qui permettent à des salariés du site de Mimizan ayant été exposés à l'amiante de démissionner et d'être indemnisés par un fonds public (CAATA) pour la période entre la date de départ anticipée et l'âge de liquidation des droits à retraite. Lors du départ du salarié, l'entreprise lui verse une indemnité de cessation anticipée d'activité qui remplace l'indemnité de fin de carrière. Ces plans sont provisionnés au même titre que les indemnités de fin de carrière.

D'autres avantages à long terme

- les indemnités liées aux médailles du travail en France et en Allemagne.

IV.2.2. Principales hypothèses actuarielles utilisées pour les évaluations

Les évaluations actuarielles dépendent d'un certain nombre d'hypothèses à long terme. Ces hypothèses, revues annuellement, sont les suivantes :

	en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
France			
Age de départ à la retraite			
Cadres	64 à 67 ans	64 à 67 ans	
Non cadres	62 à 65 ans	62 à 65 ans	
Taux d'actualisation indemnités de fin de carrière	3,75%	1,00%	
Taux d'actualisation retraite par capitalisation	3,65%	0,40%	
Taux d'actualisation médaille du travail	3,65%	0,40%	
Taux d'augmentation des salaires (*)	2,75%	2,50%	
Allemagne			
Age de départ à la retraite		65 ans	65 ans
Taux d'actualisation		3,75%	1,00%
Taux d'augmentation des salaires (*)		2,50%	2,50%
Grèce			
Age de départ à la retraite		65 ans	65 ans
Taux d'actualisation		3,75%	1,00%
Taux d'augmentation des salaires (*)		2,50%	2,50%

Le taux d'actualisation repose sur les indices iBoxx € Corporates AA10+ et AA7-10 (selon la maturité des engagements estimée à la date de l'évaluation). Cet indice reprend un panier d'obligations composé de valeurs financières et non financières.

Sensibilité de la dette au taux d'actualisation

Au 31 décembre 2022, une variation du taux d'actualisation de +/- 50 points de base entraînerait une variation de +/- 0,8 M€ de ces engagements.

IV.2.3. Synthèse de la situation financière des régimes

Les régimes non financés, ainsi que les régimes financés partiellement ou intégralement, se ventilent de la manière suivante :

en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Valeur actualisée des obligations non financées	10 038	7 563
Valeur actualisée des obligations partiellement ou intégralement financées	3 689	11 620
Total des valeurs actualisées des obligations	13 727	19 182
Juste valeur des actifs du régime	1 375	1 490
Passif comptabilisé au titre des prestations définies	12 352	17 692

Composition des actifs du régime et taux de rendement

Sociétés françaises	Exercice 2022	Exercice 2021
Obligations	83%	82%
Actions	7%	7%
Immobilier	8%	7%
Autres actifs	1%	1%
Liquidités	1%	4%

Répartition globale par secteur du portefeuille obligataire

Répartition de la poche obligataire	Exercice 2022	Exercice 2021
Souverains	48%	48%
Corporate	34%	32%
Financières	18%	20%

Répartition géographique du portefeuille obligataire

Répartition de la poche obligataire	Exercice 2022	Exercice 2021
France	62%	62%
Autres pays de la zone euro	16%	16%
Etats-Unis	8%	8%
Royaume Uni	4%	4%
Autres pays	11%	10%

IV.2.4. Détail et évolution des engagements

La variation des principaux avantages au cours de l'exercice 2022 est la suivante :

(en milliers d'euros)	Indemnités de départ à la retraite		Retraite par capitalisation		Autres engagements de fin de carrière		Retraites & indemnités assimilées		Médailles du travail		Engagements de retraite et autres avantages	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Evaluation des Engagements Bruts												
En début de période	17 812	19 659	1 117	1 094	81	124	19 011	20 878	161	256	19 172	21 134
Coûts des services rendus	920	953	(113)	15	52	-	859	968	104	17	963	985
Profits sur réduction de régime	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations servies	(716)	(794)	-	-	-	(43)	(716)	(837)	(7)	(92)	(723)	(930)
Charges d'intérêts	167	74	1	-	-	-	169	74	1	-	170	74
Restructurations, cessions d'actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges de l'exercice	372	232	(112)	15	52	(43)	311	204	98	(75)	409	129
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Perte (gain) actuariel	(5 340)	(2 079)	(366)	8	-	-	(5 706)	(2 071)	(147)	(19)	(5 853)	(2 090)
En fin de période	12 844	17 812	639	1 117	133	81	13 616	19 011	112	161	13 728	19 172
Valeur de marché des actifs affectés aux plans												
En début de période	700	697	780	780	-	-	1 480	1 478	-	-	1 480	1 478
Rendements attendus des actifs	23	3	(128)	-	-	-	(105)	3	-	-	(105)	3
Contributions de l'employeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations servies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Restructurations cessions d'actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits de l'exercice	23	3	(128)	-	-	-	(105)	3	-	-	(105)	3
Perte (gain) actuariel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
En fin de période	724	700	652	780	-	-	1 375	1 480	-	-	1 375	1 480
Engagements de retraites et autres avantages	12 120	17 112	(12)	337	133	81	12 241	17 531	112	161	12 353	17 629

IV.3. Plan d'options d'achat d'actions et attribution d'actions gratuites

Il n'y a pas de plan d'options d'achat d'actions ou d'attributions gratuites actifs à fin 2022.

IV.4. Rémunération des dirigeants (parties liées)

IV.4.1. Rémunérations et avantages octroyés aux dirigeants

Les rémunérations et avantages octroyés aux dirigeants au titre des exercices 2022 et 2021 sont les suivants :

en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Avantages court terme	477	468
Avantages postérieurs à l'emploi (*)	(81)	5
Indemnités de fin de contrat de travail versées	92	-
Paiements fondés sur des actions	-	-
Total	488	473

(*) Variation de l'engagement sur l'exercice

Les rémunérations et avantages présentés dans le tableau ci-dessus comprennent 3 dirigeants à fin 2022 et à fin 2021.

Au 31 décembre 2022, la société n'a pas d'engagement vis-à-vis de son Président Directeur Général Dominique Coutière en matière d'avantages postérieurs à l'emploi (contrat de capitalisation ou golden parachute).

IV.4.2. Rémunérations octroyées aux membres du Conseil d'administration

Les jetons de présence servis en 2022 aux membres du Conseil d'administration se sont élevés à 23 K€.

IV.4.3. Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Aucune option ou aucune action n'a été attribuée aux mandataires sociaux au cours de l'exercice 2022.

V. Immobilisations corporelles et incorporelles

V.1. Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Goodwill.

Les goodwills sont initialement reconnus lors d'un regroupement d'entreprises tel que décrit dans la note II.3. Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an.

Brevets et licences.

Les brevets et licences sont amortis linéairement sur la durée de la période de leur protection juridique. Les logiciels informatiques sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité qui s'établit entre 1 et 10 ans.

Frais de développement.

Selon la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", les frais de développement sont immobilisés dès que l'entreprise peut démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- la capacité à vendre ou à utiliser l'immobilisation incorporelle,
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité des ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour réaliser le projet,
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de recherche et de développement qui ne satisfont pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés, qui satisfont aux critères ci-dessus, sont immobilisés à l'actif du bilan. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent de la main d'œuvre directe et une quote-part appropriée des frais généraux.

Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les variations des goodwills et autres immobilisations incorporelles sont analysées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Goodwills	Frais de développements Brevets acquis	Logiciels et développements progiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur Brute au 01/01/2021	1607	125	9243	3313	14 288
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Acquisitions	-	13	115	2085	2212
Cessions	-	-	(41)	-	(41)
Ecart de conversion	11	-	-	-	11
Autres mouvements	-	40	2362	(2 255)	147
Valeur Brute au 31/12/2021	1618	178	11 679	3 143	16 617
Valeur Brute au 01/01/2022	1618	178	11 679	3 143	16 617
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Acquisitions	-	-	255	1 317	1 572
Cessions	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	(20)	-	-	-	(21)
Autres mouvements	-	-	13	(13)	-
Valeur Brute au 31/12/2022	1597	178	11 946	4 448	18 168
Amortissements cumulés au 01/01/2021	(208)	(117)	(5 024)	(77)	(5 426)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	-	(5)	(311)	(23)	(339)
Diminutions d'amortissements	-	-	41	-	41
Dépréciations des actifs incorporels	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	(-)	-	(-)
Autres mouvements	-	-	(19)	-	(19)
Amortissements cumulés au 31/12/2021	(208)	(123)	(5 312)	(100)	(5 743)
Amortissements cumulés au 01/01/2022	(208)	(123)	(5 312)	(100)	(5 743)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	-	(6)	(888)	-	(895)
Diminutions d'amortissements	-	-	-	-	-
Dépréciations des actifs incorporels	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 31/12/2022	(208)	(129)	(6 200)	(100)	(6 637)
Valeur Nette au 31 décembre 2021	1 409	55	6 366	3 044	10 875
Valeur Nette au 31 décembre 2022	1 389	49	5 745	4 348	11 531

Détail des goodwill nets par Unité Génératrice de Trésorerie :

en milliers d'euros	Exercice 2021	Augmentation (Diminution)	Variation de change	Exercice 2022
UGT GST	1 409		(20)	1 389
Montant en fin de période	1 409	-	(20)	1 389

V.2. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", seuls les éléments contrôlés par l'entreprise, dont le coût peut être déterminé de façon fiable, pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et qui sont utilisés sur une durée supérieure à un exercice sont comptabilisés en immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Les amortissements sont évalués en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par catégorie d'élément d'actif, sur la base du coût d'acquisition. Le Groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations. En effet, la plupart des actifs industriels du Groupe sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

Par ailleurs, le Groupe a analysé l'ensemble de ses processus industriels et a ainsi isolé parmi ses équipements industriels les composants majeurs devant faire l'objet d'un plan d'amortissement spécifique et dans ce cadre, les durées d'utilité effectives des actifs industriels ont été revues. Cette approche dite "par composant" a été également appliquée aux bâtiments.

Dans ce cadre, il n'y a plus lieu de constater de provisions pour gros entretien. Les grosses réparations sont désormais traitées comme un composant constitutif de la valeur de l'actif.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la durée d'utilité prévue pour chaque type de bien ou de composant.

Les durées retenues sont :

- Bâtiments : 15 à 50 ans
- Matériel et outillage : 5 à 30 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans

Coûts ultérieurs

Le Groupe enregistre dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Détail des immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeur Brute au 01/01/2021	17 815	97 426	51 2416	14 582	9 103	65 1342
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	284	2 523	8167	1210	11 488	23 673
Cessions	(87)	(337)	(5 395)	(965)	(93)	(6 878)
Ecart de conversion	2	3	26	5	-	36
Autres mouvements	199	1 700	15 070	75	(16 857)	187
Valeur Brute au 31/12/2021	18 212	101 315	53 0285	14 908	3 641	66 8360
Valeur Brute au 01/01/2022	18 212	101 315	53 0285	14 908	3 641	66 8360
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	385	1 007	4 285	3 606	38 235	47 518
Cessions	(56)	(57)	(3 665)	(2148)	(4)	(5 931)
Ecart de conversion	(3)	(5)	(49)	(16)	-	(73)
Autres mouvements	34	(4)	10 300	78	(10 005)	403
Valeur Brute au 31/12/2022	18 571	102 255	54 1156	16 427	31 867	71 0276
Amortissements cumulés au 01/01/2021	(17 572)	(64 819)	(407 324)	1093	-	(488 622)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	(310)	(3 219)	(16 041)	3 529	-	(16 041)
Diminutions d'amortissements	87	331	5 133	747	-	6 299
Dépréciations des actifs corporels	(115)	49	64	1	-	-
Ecart de conversion	-	(1)	(25)	(2)	-	(28)
Autres mouvements	(3)	2 808	6	(2 793)	-	19
Amortissements cumulés au 31/12/2021	(17 913)	(64 850)	(418 186)	2576	-	(498 373)
Amortissements cumulés au 01/01/2022	(17 913)	(64 850)	(418 186)	2 576	-	(498 373)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	(298)	(3 331)	(16 384)	(1 903)	-	(21 917)
Diminutions d'amortissements	56	56	3 443	1 906	-	5 462
Dépréciations des actifs corporels	148	547	2 311	(3 006)	-	-
Ecart de conversion	-	2	49	5	-	55
Autres mouvements	-	10	(10)	-	-	-
Amortissements cumulés au 31/12/2022	(18 006)	(67 566)	(428 777)	(422)	0	(514 772)
Valeur Nette au 31 décembre 2021	299	36 464	112 099	17 485	3 641	169 988
Valeur Nette au 31 décembre 2022	565	34 689	112 378	16 005	31 867	195 504

Les dotations sur les immobilisations corporelles et incorporelles sont analysées ci-dessous :

	en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Dotations comptabilisées en résultat opérationnel courant	895	339	
Dotations comptabilisées en autres produits et charges opérationnels	-	-	
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	895	339	
Dotations comptabilisées en résultat opérationnel courant	17 371	15 726	
Dotations comptabilisées en autres produits et charges opérationnels	4 545	315	
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	21 917	16 041	
Dotation aux amortissements	22 811	16 380	

Contrats de location

Conformément à la norme IFRS 16 « Contrats de location », les contrats de location sont comptabilisés :

- en immobilisations à l'actif (droit d'usage) pour le montant de la dette de loyers, augmentée des paiements d'avance faits au bailleur, et
- en dettes financières au passif pour le montant des loyers sur la durée de location, actualisée au taux marginal d'emprunt déterminé sur la duration résiduelle des contrats pour l'ensemble du Groupe.

Dans la pratique, les montants inscrits à l'actif et au passif sont très proches.

Ces immobilisations sont amorties linéairement, soit sur la durée du contrat de location, soit sur leur durée d'utilité si celle-ci est inférieure à la durée de location ou si le contrat transfère au preneur la propriété de l'actif ou s'il existe une option d'achat dont l'exercice est raisonnablement certain.

Le Groupe a recours à des contrats de location pour :

- des matériels : informatiques, industriels tels que des chariots élévateurs, des matériels de levage,
- des véhicules en LLD,
- des locations immobilières : baux commerciaux, un contrat de location pour un site industriel, des sites de stockage.

Montant des contrats de location comptabilisés dans les immobilisations

en milliers d'euros	Exercice 2021	Augmentation (Diminution)	Variation de change	Exercice 2022
Valeur Brute au 31 décembre 2021	4 827	5 304	5 275	15 406
Amortissements et provisions	(2 238)	(2 910)	(2 938)	(8 085)
Valeur Nette au 31 décembre 2021	2 589	2 394	2 337	7 320
Valeur Brute au 31 décembre 2022	4 839	4 361	6 243	15 443
Amortissements et provisions	(3 262)	(2 729)	(2 221)	(8 212)
Valeur Nette au 31 décembre 2022	1 576	1 631	4 023	7 231

(*) Correspond au droit d'utilisation de biens immobiliers

Passifs relatifs aux contrats de location-financement (valeur actualisée des paiements minimaux)

en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
A moins d'un an	3 413	2 245
De deux à cinq ans	4 101	3 757
A plus de cinq ans	500	1 882
Total	8 013	7 884

V.3. Dépréciation des actifs

Conformément à la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs", les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtées à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation à chaque clôture annuelle et à chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'elles ont pu perdre notablement de leur valeur.

Les valeurs comptables des autres actifs : les immobilisations incorporelles à durées d'utilité définies – essentiellement les brevets et logiciels – ainsi que les immobilisations corporelles font également l'objet d'un test de dépréciation, lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur de ces immobilisations.

UGT et goodwill

Une UGT est définie comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les UGT relatives à un actif ou à un groupe d'actifs doivent être identifiées de façon permanente d'un exercice à l'autre sauf si ce changement est justifié.

Test de dépréciation

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable d'un actif immobilisé à sa valeur nette comptable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

En l'absence de juste valeur résultant de prix constatés sur un marché, la valeur recouvrable des actifs est déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur cession. En pratique cette valeur d'utilité est déterminée comme étant la somme des flux de trésorerie futurs actualisés générés par l'actif testé, avec prise en compte d'une valeur terminale basée sur un taux de croissance à long terme de ces flux de trésorerie. Les projections sont basées sur une durée de 5 ans et résultent des "business plans" construits sur les hypothèses économiques et les conditions prévisionnelles retenues par la Direction.

Si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, l'actif correspondant est ramené à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur.

Cette perte de valeur est enregistrée en "Autres produits et charges opérationnels" et est imputée en priorité aux goodwills. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie (telles que brevets ou logiciels) sont réversibles et peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redévient supérieure à la valeur nette comptable (dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée). Les pertes de valeur relatives aux goodwills sont irréversibles. Après imputation sur le goodwill, les pertes de valeurs résiduelles s'imputent sur la valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité. Cette imputation a pour effet de diminuer la base amortissable et donc de réduire le montant de la dotation aux amortissements des exercices suivants.

V.3.1. Modalités des tests de perte de valeur

Le Groupe a regroupé ses actifs au sein de 7 Unités Génératrices de Trésorerie :

- L'UGT Bois : sociétés de l'Activité Bois (correspondant au secteur du même nom dans l'information sectorielle),
- L'UGT Papier : sociétés de l'Activité Papier (correspondant au secteur du même nom dans l'information sectorielle),
- Les 4 UGT de l'Activité Sacs
 - l'UGT Gascogne Sacs : société Gascogne Sacs en France,
 - l'UGT Gascogne Sack Deutschland : société Gascogne Sack Deutschland en Allemagne,
 - l'UGT Aigis : société Aigis en Grèce,
 - l'UGT GST : société Gascogne Sack Tunisia en Tunisie
- L'UGT Flexible : sociétés de l'Activité Flexible (Gascogne Flexible et Gascogne Flexible Germany).

La valeur d'utilité de chacune des Unités Génératrices de Trésorerie au 31 décembre 2022 a été estimée selon la méthodologie suivante :

- les flux de trésorerie futurs issus des business plan à 5 ans (2023-2027) ;
- le taux d'actualisation est identique pour les UGT Bois, Papier, Gascogne Sacs et Flexible, à 9,6% (contre 9% en 2021),
- le taux d'actualisation de l'UGT Gascogne Sack Deustchland est à 10% (contre 9% en 2021)
- les taux d'actualisation des UGT Aigis (15%, contre 13% en 2021) et Gascogne Sack Tunisia (14%, identique à 2021) sont supérieurs afin d'appréhender les risques économiques et politiques persistants de la Grèce pour Aigis et de la Tunisie pour Gascogne Sack Tunisia ;
- le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans couverte par les prévisions s'élève à 1,7% (identique à 2021) pour l'ensemble des UGT.

V.3.2. Perte de valeur

en milliers d'euros	Exercice 2021	Augmentation (Diminution)	Variation de change	Exercice 2022
Goodwills	208	-	-	208
Immobilisations corporelles	40 031	-	-	40 031
UGT BOIS	40 239	-	-	40 239
Goodwills	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	199	-	-	199
Immobilisations corporelles	91 250	-	-	91 250
UGT PAPIER	91 449	-	-	91 449
Goodwills	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	2 022	-	-	2 022
UGT Gascogne Sack Deutschland	2 022	-	-	2 022
Goodwills	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	4 292	-	-	4 292
UGT Aigis	4 292	-	-	4 292
Goodwills	-	-	-	-
UGT FLEXIBLE	-	-	-	-
Goodwills	208	-	-	208
Immobilisations incorporelles	199	-	-	199
Immobilisations corporelles	137 595	-	-	137 595
Montant en fin de période	138 002	-	-	138 002

Aucune perte de valeur n'a jamais été comptabilisée sur les 2 autres UGT : Gascogne Sacs (France) et Gascogne Sack Tunisia.

V.3.3. Tests de sensibilité

La sensibilité de la valorisation des UGT est présentée lorsqu'un changement raisonnablement possible d'une hypothèse clé pourrait conduire à ce que la valeur comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable.

Seules l'UGT Papier et l'UGT Aigis font apparaître un risque de dépréciation.

Les chiffres indiqués ci-dessous représentent l'écart entre la valeur recouvrable et la valeur comptable de l'UGT dans le cas de la variation de +/- 10% de chaque hypothèse clé. Un chiffre négatif indique une dépréciation.

En millions d'euros	Taux d'actualisation des flux de trésorerie		Taux de croissance à l'infini		Taux de EBE/CA (flux terminal)	
	- 0,96 pt	+ 0,96 pt	- 0,17 pt	+ 0,17 pt	- 10% taux EBE/CA	+ 10% taux EBE/CA
UGT Aigis	1	(0,5)	0,1	0,2	(0,2)	0,6
UGT Papier	26,8	(11)	3,2	8	(10,4)	21,6

Pour l'UGT Bois dépréciée en quasi-totalité, les tests de sensibilité ne permettent pas d'envisager une reprise des dépréciations antérieures avec des valeurs raisonnables d'hypothèses clés.

Il a également été calculé comment les hypothèses clés devaient varier (à la hausse pour le taux d'actualisation, à la baisse pour le taux de croissance à l'infini et le taux d'EBC/CA du flux terminal) pour que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable.

	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini		Taux EBE/CA flux terminal
	Taux retenu (en %)	Augmentation nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en % de taux d'actualisation supplémentaire)	Taux retenu (en %)	Diminution nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en % de taux de croissance en moins)	Diminution nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en % de diminution du taux d'EBC/CA retenu)
UGT					
Gascogne Sacs	9,60%	+2,83 pt (1)	1,7%	na (2)	-23,0%
Gascogne Sack Deutschland	10,00%	+2,83 pt	1,7%	na (2)	-30,7%
Gascogne Papier	9,60%	+0,03 pt	1,7%	-0,04 pt	-3,5%
Aigis	15,00%	+0,36 pt	1,70%	-0,06 pt	-4,3%
Gascogne Sack Tunisia	14,00%	+11,35 pt	1,7%	na (2)	-64,8%
Gascogne Flexible	9,60%	+15,32 pt	1,7%	na (2)	-55,6%

(1) Cela signifie que le taux d'actualisation doit être porté de 9,6% à 12,43% pour que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable

(2) L'écart entre la valeur recouvrable et la valeur comptable de ces UGT est suffisamment important pour qu'aucune diminution du taux de croissance à l'infini (jusqu'à un taux de croissance nul au plus bas) n'entraîne une diminution de la valeur recouvrable au niveau de la valeur comptable de l'UGT

V.4. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles

Le Groupe n'a pas d'engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles.

VI. Provisions et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, non représentative d'avantages économiques futurs pour le Groupe.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe devra supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est fournie en annexe.

Les passifs éventuels correspondent à :

- des obligations potentielles résultant d'évènements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'évènements futurs et incertains qui ne sont pas sous le contrôle du Groupe,
- des obligations actuelles résultant d'éléments passés mais qui ne sont pas comptabilisées dans la mesure où il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et le montant de l'obligation ne peut pas être évalué de manière fiable.

Dans le cas de restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution avant la date de la clôture.

VI.1. Provisions au bilan

en milliers d'euros	Exercice 2021	Dotations globales	Reprises globales	Exercice 2022
Provisions pour litiges	1750	834	(37)	2 548
Provisions pour impôt	-	-	-	-
Provisions pour restructurations et départs	-	-	-	-
Provisions environnementales	-	-	-	-
Divers	3	-	-	3
Provisions pour risques et charges à long terme	1753	834	(37)	2 551
Provisions pour litiges	767	83	(149)	701
Provisions pour impôt	-	-	-	-
Provisions pour pertes s/contrats déficitaires	135	71	(135)	71
Provisions pour restructurations et départs	500	-	(375)	125
Provisions environnementales	1054	-	-	1054
Divers	343	334	(222)	455
Provisions pour risques et charges à court terme	2 799	488	(881)	2 406
Total	4 552	1 323	(918)	4 957

Litiges

Des litiges sont provisionnés dans les comptes consolidés pour un montant de 3,2 M€ et comprennent

- des litiges en matière de maladie professionnelle avec d'anciens salariés de la papeterie ayant développé des maladies liées à l'amiante,
- des litiges sociaux avec d'anciens salariés,
- des litiges commerciaux.

Contrôles fiscaux en cours

Au 31 décembre 2022, il n'y a pas de contrôles fiscaux en cours.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres litiges pouvant avoir ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine du Groupe.

VI.2. Variations des provisions dans le compte de résultat

Exercice 2022	en milliers d'euros	(Dotations)	Reprises	Net
Provisions dans le résultat courant opérationnel		(217)	501	284
Provisions dans les autres produits et charges opérationnels		(1116)	427	(689)
Provisions dans le résultat opérationnel		1 333	928	(405)

Exercice 2021	en milliers d'euros	(Dotations)	Reprises	Net
Provisions dans le résultat courant opérationnel		(616)	445	(171)
Provisions dans les autres produits et charges opérationnels		(61)	2 175	2 114
Provisions dans le résultat opérationnel		(677)	2 621	1 943

Les charges financières n'incluent pas de provisions.

Ventilation par nature des dotations et reprises de provisions pour risques et charges

Exercice 2022 en milliers d'euros	Litiges	Pertes sur contrats déficitaires	Restructurations et départs	Divers	Total
Dotations					
Résultat courant opérationnel	(83)	(71)	-	(63)	(217)
Autres produits et charges opérationnels	(834)	-	-	(281)	(1116)
Total des dotations	(918)	(71)	-	(344)	(1333)
Reprises					
Résultat courant opérationnel	159	135	-	207	501
Autres produits et charges opérationnels	27	-	375	25	427
Total des reprises	186	135	375	232	928
Net					
Résultat courant opérationnel	76	64	-	134	274
Autres produits et charges opérationnels	(808)	-	375	(256)	(689)
Total Net	732	64	375	(112)	(405)

Ventilation par nature des dotations et reprises de provisions pour risques et charges

Exercice 2022 en milliers d'euros	Litiges	Pertes sur contrats déficitaires	Restructurations et départs	Divers	Total
Dotations					
Résultat courant opérationnel	(260)	(135)	(150)	(71)	(616)
Autres produits et charges opérationnels	-	-	-	(61)	(61)
Total des dotations	(260)	(135)	(150)	(132)	(677)
Reprises					
Résultat courant opérationnel	239	105	-	101	445
Autres produits et charges opérationnels	188	-	1 931	56	2 175
Total des reprises	427	105	1 931	157	2 620
Net					
Résultat courant opérationnel	(21)	(30)	(150)	30	(171)
Autres produits et charges opérationnels	188	-	1 931	(5)	2 114
Total Net	167	30	1 781	25	1 943

Le tableau ci-dessous ventile les reprises de provisions imputées et les reprises sans contrepartie :

en milliers d'euros	Reprises globales	Provisions utilisées = Charges	Reprise provisions non utilisées
Provisions pour litiges	186	165	21
Provisions pour pertes sur contrats déficitaires	135	86	49
Provisions pour restructurations et départs	375	375	-
Provisions environnementales	-	-	-
Divers	232	168	64
Total reprises des provisions au 31 décembre 2022	928	793	135

VII. Capitaux propres et résultats par action

VII.1. Capitaux propres

VII.1.1. Capital, primes d'émission, de fusion, d'apport

Le capital est constitué de 24 320 052 actions (entièrement libérées) dont la valeur nominale s'établit à 2,5 € pour un montant de 60 800 K€

VII.1.2. ORAN

Les ORAN (Obligations Remboursables en Actions ou en Numéraire) ont été souscrites par des établissements bancaires qui ont converti ainsi une partie de leurs créances sur le Groupe dans le cadre de la restructuration financière achevée le 19 septembre 2014. Elles figurent au Bilan pour un montant de 12 053 K€.

La date de maturité des ORAN a été fixée au 31 décembre 2023 : le Groupe peut choisir de les rembourser d'ici cette date mais si ce n'est pas le cas, elles seront automatiquement converties en actions.

Les ORAN ont été cédées le 25 février 2020 par les établissements bancaires détenteurs à la société Biolandes Technologies, actionnaire d'Attis 2, le principal actionnaire de Gascogne SA avec 70,6% des actions. Toutes leurs caractéristiques ont été conservées et notamment les conditions de rémunération (1% l'an) et la maturité au 31 décembre 2023.

VII.1.3. Actions propres

Les actions propres qui sont les titres d'autocontrôle possédés par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition et viennent en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement aux capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Au 31 décembre 2022, le nombre d'actions auto-détenues par Gascogne SA est inchangé et s'élève à 40 206 actions, représentant 0,17 % du capital, pour un montant de 2 980 K€.

VII.1.4. Affectation du résultat

L'Assemblée générale mixte des actionnaires du 23 juin 2022 a décidé d'affecter le résultat 2021 à la réserve légale à hauteur de 285 K€ et le solde au report à nouveau soit 5 407 K€.

VII.1.5. Ecart de conversion

Le tableau ci-dessous détaille les écarts de conversion inscrits en capitaux propres :

en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Montant en début de période	(2 966)	(3 042)
Gascogne Sack Tunisia	(84)	43
Autres	30	33
Montant en fin de période	(3 021)	(2 966)

VII.2. Résultat par action

Le résultat par action est calculé suivant les principes de la norme IAS 33 "Résultat par action".

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par Gascogne SA (auto-détention) qui sont déduites des capitaux propres.

Le résultat net dilué par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par Gascogne SA (auto-détention) qui sont déduites des capitaux propres et en tenant compte de l'effet dilutif généré par les options de souscription et d'achat d'actions et les attributions d'actions gratuites.

Le nombre moyen pondéré d'actions dilué est calculé selon la méthode de calcul du rachat d'actions prévu par la norme IAS 33. Les fonds qui seraient recueillis à l'occasion des droits rattachés aux instruments dilutifs sont supposés être affectés au rachat d'actions au prix moyen du marché sur la période de référence. Le nombre d'actions ainsi obtenu vient en diminution du nombre total des actions résultant de l'exercice des droits.

Résultat par action

	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat net (part du groupe) (K€)	22 518	12 870
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	24 279 846	24 279 846
Résultat de base par action (en euros)	0,93	0,53

Résultat net dilué par action

	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat net (part du groupe) (K€)	22 518	12 870
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	24 279 846	24 279 846
Ajustement pour effet dilutif des ORAN	5 121 722	5 121 722
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	29 401 568	29 401 568
Résultat dilué par action (en euros)	0,77	0,44

VII.3. Résultat global

Résultat net dilué par action

en milliers d'euros	Exercice 2022			Exercice 2021		
	Brut	Impôt	Net	Brut	Impôt	Net
Résultat net de l'ensemble consolidé net d'impôt	-	-	22 518	-	-	12 870
Variation des écarts de conversion	(54)	-	(54)	76	-	76
Variation des écarts actuariels sur les régimes de retraite	5 853	(1 492)	4 361	2 090	(544)	1 546
Produits et charges comptabilisés en autres éléments du résultat global	5 799	(1 492)	26 824	2 166	(544)	14 492
Résultat global de l'ensemble consolidé net d'impôt	26 824			14 492		

VIII. Financement et instruments financiers

VIII.1. Actifs et passifs financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IFRS 9 "Instruments financiers" : comptabilisation et évaluation", par la norme IAS 32 "Instruments financiers : Présentation" et par la norme IFRS 7 "Instruments financiers – informations à fournir".

IFRS 9 prévoit trois grandes catégories comptables pour les actifs financiers :

- Evaluation au coût amorti,
- Evaluation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global,
- Evaluation à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Le classement des actifs financiers selon la norme IFRS 9 se fait généralement en fonction du modèle économique de détention de l'actif et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

IFRS 9 supprime les catégories « Détenus jusqu'à l'échéance », « Prêts et créances » et « Disponibles à la vente » que prévoyait IAS 39.

La norme IFRS 9 conserve pour une large part les préconisations de la norme IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers.

Les actifs et passifs financiers sont ventilés au bilan en éléments courants et non courants suivant leur date d'échéance inférieure ou supérieure à un an.

VIII.1.1. Actifs Financiers

	en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Actifs financiers non courants			
Prêts (part à long terme)		1513	1459
Autres		4243	3800
Total des Actifs financiers non courants		5 756	5 259
Actifs financiers courants			
Prêts (part à court terme)		128	132
Instruments dérivés		27	-
Total des Actifs financiers courants		155	132
TOTAL		5 911	5 390

Les « Prêts » sont constitués des prêts à la construction.

La rubrique « Autres » comprend la part non courante des subventions d'investissements à recevoir pour 2 272 K€, la participation de Gascogne Papier dans le consortium Exeltium pour 421 K€ et les dépôts de garantie et cautions pour 1 491 K€.

VIII.1.2. Dettes fournisseurs et autres

	en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		70 325	59 863
Autres dettes d'exploitation		43 563	25 779
TOTAL		113 888	85 642

Les autres dettes d'exploitation comprennent principalement les dettes sociales.

VIII.1.3. Juste valeur des actifs et passifs financiers

Bilan

Les actifs et passifs financiers présentés selon les catégories comptables définies par IFRS 9 sont ventilés dans le tableau suivant :

Exercice 2022 (en milliers d'euros)	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs et passifs financiers à la juste valeur à des fins de transaction	Actifs (prêts & créances) et passifs évalués au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente	Dérivés qualifiés de couverture	Total valeur nette comptable des actifs et passifs financiers	Instruments non financiers (*)	Total valeur nette comptable
Prêts (part à long terme)	-	-	1 513	-	-	1 513	-	1 513
Autres	-	-	1 487	484	-	1 970	2 272	4 243
Actifs non courants	-	-	2 999	484	-	3 483	2 272	5 756
Clients et autres débiteurs	-	-	90 445	-	-	90 445	-	90 445
Autres actifs courants	-	-	2 523	-	-	2 523	-	2 523
Prêts (part à court terme)	-	-	128	-	-	128	-	128
Dérivés de taux, de change et sur matières premières	-	-	-	-	27	27	-	27
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	32 722	-	-	32 722	-	32 722
Actifs courants	-	-	125 818	-	27	125 845	-	125 845
TOTAL ACTIFS	-	-	128 818	484	27	129 328	2 272	131 601
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an	-	-	78 127	-	-	78 127	-	78 127
Passifs non courants	-	-	78 127	-	-	78 127	-	78 127
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an	-	-	16 852	-	-	16 852	-	16 852
Dettes factoring	-	-	43 409	-	-	43 409	-	43 409
Fournisseurs et autres créateurs	-	-	95 909	-	-	95 909	17 979	113 888
Dérivés de taux, de change et sur matières	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres passifs courants	-	-	6 750	-	-	6 750	104	6 854
Passifs courants	-	-	162 919	-	-	162 919	18 083	181 002
TOTAL PASSIFS	-	-	241 046	-	-	241 046	18 083	259 130

(*) A l'actif, subventions à recevoir; au passif, dettes au personnel et charges sociales

Exercice 2021 (en milliers d'euros)	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs et passifs financiers à la juste valeur à des fins de transaction	Actifs (prêts & créances) et passifs évalués au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente	Dérivés qualifiés de couverture	Total valeur nette comptable des actifs et passifs financiers	Instruments non financiers (*)	Total valeur nette comptable
Prêts (part à long terme)	-	-	1 459	-	-	1 459	-	1 459
Autres	-	-	963	565	-	1 528	2 272	3 800
Actifs non courants	-	-	2 422	565	-	2 987	2 272	5 259
Clients et autres débiteurs	-	-	80 971	-	-	80 971	-	80 971
Autres actifs courants	-	-	312	-	-	312	-	312
Prêts (part à court terme)	-	-	132	-	-	132	-	132
Dérivés de taux, de change et sur matières premières	-	-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	29 711	-	-	29 711	-	29 711
Actifs courants	-	-	111 125	-	-	111 125	-	111 125
TOTAL ACTIFS	-	-	113 547	565	-	114 112	2 272	116 384
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an	-	-	34 952	-	-	34 952	-	34 952
Passifs non courants	-	-	34 952	-	-	34 952	-	34 952
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an	-	-	56 424	-	-	56 424	-	56 424
Dettes factoring	-	-	36 081	-	-	36 081	-	36 081
Fournisseurs et autres créateurs	-	-	69 690	-	-	69 690	15 953	85 642
Dérivés de taux, de change et sur matières	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres passifs courants	-	-	3 747	-	-	3 747	68	3 815
Passifs courants	-	-	165 941	-	-	165 941	16 021	181 962
TOTAL PASSIFS	-	-	200 893	-	-	200 893	16 021	216 914

(*) A l'actif, subventions à recevoir; au passif, dettes au personnel et charges sociales

Compte de résultat

Les gains et pertes par catégorie comptable d'actif et passif financier concernant les exercices 2022 et 2021 sont ventilés dans les tableaux suivants :

en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits d'intérêt sur trésorerie et équivalent de trésorerie (*)	-	-
Dividendes perçus au titre des actifs disponibles à la vente	-	-
Part inefficace de la variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	-	-
Gain net de change	704	904
Autres	8	4
Produits financiers	711	908
Charges d'intérêt sur les passifs financiers évalués au coût amorti	3393	3435
Perte nette de change	-	-
Charges de désactualisation (IAS19)	163	71
Autres	233	212
Charges financières	3789	3717
Charges financières nettes	(3 077)	(2 809)

(*) Actifs financiers à la juste valeur par le résultat

Juste valeur

Méthode de détermination des justes valeurs

- Placements en titres de capitaux propres

La juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est déterminée par référence à leur cours coté sur un marché actif en date de clôture. S'il n'existe pas de marché actif et que la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable au moyen de méthodes d'évaluation, ces titres sont évalués à leur coût d'acquisition, diminué de toute dépréciation cumulée.

- Prêts et créances

La juste valeur des créances client et prêts est considérée égale à leur valeur comptable dans la mesure où ces actifs financiers sont majoritairement porteurs d'un risque de crédit qui est pris en compte via les dépréciations et que le risque de taux est limité.

- Dérivés

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des options repose sur les cotations effectuées par des intermédiaires financiers. Le Groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables en valorisant les swaps et les contrats de change à terme par l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés et les options à partir de modèle de valorisation (type Black & Scholes).

Juste valeur (suite)

- Passifs financiers non dérivés

La juste valeur correspond à la valeur des flux de trésorerie futurs générés par le remboursement du principal et des intérêts, actualisés aux taux d'intérêt du marché à la date de la clôture ajusté du spread de crédit défini par le Groupe.

La juste valeur des « dettes fournisseurs » et « créances clients » correspond à la valeur comptable au bilan car l'actualisation des flux de trésorerie présente un impact non significatif compte tenu des faibles délais de paiement et de règlement.

Les instruments financiers à la juste valeur sont classés selon le niveau de hiérarchie suivant :

- Niveau 1: instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif ;
- Niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;
- Niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres non observables.

en milliers d'euros	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Prêts	1641	1641	1591	1591
Clients et autres débiteurs	90 445	90 445	80 971	80 971
Autres actifs	4 493	4 493	1 840	1 840
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 722	32 722	29 711	29 711
Dérivés de taux	27	27	-	-
Emprunts à taux fixe	(44 555)	(43 721)	(37 509)	(36 934)
Emprunts à taux variable	(85 742)	(85 742)	(81 945)	(81 945)
Emprunts location-financement	(8 013)	(8 013)	(7 884)	(7 884)
Découverts bancaires	(78)	(78)	(134)	(134)
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	(95 909)	(95 909)	(69 690)	(69 690)
Autres passifs	(6 750)	(6 750)	(4 747)	(4 747)
Total net	(111 718)	(110 884)	(87 796)	(87 221)

Au 31 décembre 2022 et 2021, la classification des instruments financiers à la juste valeur est la suivante :

Exercice 2022	<i>en milliers d'euros</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Prêts (part à long terme)		-	-	1513
Autres		-	-	1970
Actifs non courants		-	-	3 483
Clients et autres débiteurs		-	-	90 445
Autres actifs courants		-	-	2 523
Prêts (part à court terme)		-	-	128
Dérivés de taux		-	27	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 722		-	-
Actifs courants	32 722	27		93 096
Total actifs	32 722	27		96 580
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an		-	-	78 127
Passifs non courants		-	-	78 127
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an		-	-	16 852
Dette factoring		-	-	43 409
Fournisseurs et autres crébiteurs		-	-	95 909
Autres passifs courants		-	-	6 750
Passifs courants		-	-	162 919
Total passifs		-	-	241 046

Exercice 2021	<i>en milliers d'euros</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Prêts (part à long terme)		-	-	1 459
Autres		-	-	1 528
Actifs non courants		-	-	2 973
Clients et autres débiteurs		-	-	80 971
Autres actifs courants		-	-	312
Prêts (part à court terme)		-	-	132
Dérivés de taux		-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 711		-	-
Actifs courants	29 711	-		81 415
Total actifs	29 711	-		84 388
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an		-	-	34 952
Passifs non courants		-	-	34 952
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an		-	-	56 424
Dette factoring		-	-	36 081
Fournisseurs et autres crébiteurs		-	-	69 690
Autres passifs courants		-	-	3 747
Passifs courants		-	-	165 942
Total passifs		-	-	200 894

VIII.1.4. Endettement financier

(en milliers d'euros)	Exercice 2021	Variation de change	Augmentation des emprunts	Diminution des emprunts	Variation de la trésorerie	Reclassements LT/CT	Exercice 2022
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an							
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès d'établissements de crédits LT	29 313	-	51 790	-	-	(12 577)	68 527
Emprunts relatifs aux locations	5 639	-	3 296	(413)	-	(3 921)	4 601
Autres dettes financières	-	-	5 000	-	-	-	5 000
Total	34 952	-	60 086	(413)	-	(16 498)	78 127
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an							
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès d'établissements de crédits CT	53 926	-	-	(53 676)	-	12 577	12 827
Emprunts relatifs aux locations	2 245	-	-	(2 754)	-	3 921	3 413
Autres dettes financières	125	-	-	(125)	-	-	-
Dettes factoring	36 081	-	7 328	-	-	-	43 409
Intérêts courus sur emprunts et autres dettes financières	-	-	528	(-)	-	-	528
Soldes créateurs auprès des banques	129	-	-	-	(51)	-	78
Autres, comptes courants, actionnaires passifs	(2)	-	-	-	7	-	6
Intérêts courus	-	-	-	-	-	-	-
Total	92 505	-	7 856	(56 555)	(44)	16 498	60 260
Total des emprunts et dettes financières	127 457	-	67 942	(56 968)	(44)	-	138 388
Valeurs mobilières	-	-	-	-	-	-	-
Disponibilités	29 711	5	-	-	3 007	-	32 722
Intérêts courus	-	-	-	-	-	-	-
Autres, comptes courants, actionnaires actifs	-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents trésorerie	29 711	5	-	-	3 007	-	32 722
Endettement net	97 746	(4)	67 942	(56 968)	(3 050)	-	105 665

Au mois de juillet 2022, le Groupe a refinancé le solde du crédit syndiqué de 2017 (31,8 M€) et conclu de nouveaux financements pour un montant global de 175 M€ pour financer le programme d'investissement des 5 prochaines années. Voir le détail au paragraphe VIII.3.2.

Au 31 décembre 2022, les emprunts auprès d'établissements de crédits (81,4 M€) comprennent :

- Le prêt de refinancement 2022 : 31,8 M€
- Le 1er tirage du crédit d'investissement 2022 de 85 M€ : 10 M€
- Le solde des Prêts Garantis par l'Etat mis en place en juin 2020 et amortis sur 5 ans depuis 2021 : 15,7 M€
- Les crédits d'investissement de Bpifrance : 21 M€ (dont 10 M€ mis en place en 2022)
- Le solde du prêt ARI (Aide à la Restructuration Industrielle) de 10 M€ : 2,7 M€,
- Diverses autres dettes financières pour 0,2 M€.

Les autres dettes financières (5 M€) correspondent à la 1ère tranche de l'avance remboursable de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le crédit syndiqué de 2022 fait l'objet de covenants bancaires classiques (ratio de levier et ratio de fonds propres) qui sont respectés au 31 décembre 2022.

Ventilation des dettes financières par taux fixe/taux variable

en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Emprunts à taux fixe	52 568	38,0%
Emprunts à taux variable	85 820	62,0%
Total net	138 388	100%
Total net	127 472	100%

Les emprunts à taux variable sont principalement indexés sur l'Euribor 3 mois.

Endettement en devises

L'endettement net en devises est nul au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

VIII.1.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue et les SICAV monétaires qui constituent un placement à court terme, très liquide, facilement convertible en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Rapprochement avec la trésorerie retenue dans le Tableau des Flux de Trésorerie

en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Disponibilités	32 722	29 711
Valeurs mobilières	-	-
Autres, Compte-courants actionnaires actifs	1	1
Trésorerie à l'actif	32 723	29 712
Soldes créditeurs auprès des banques	(79)	(129)
Autres, Compte-courants actionnaires passifs	-	-
Trésorerie au passif	(79)	(129)
Solde de la trésorerie nette des flux de trésorerie	32 644	29 583

Variation de la trésorerie

en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Trésorerie nette en début d'exercice	29 583	38 010
Variation de la trésorerie nette	3 011	(8 548)
Autres mouvements	51	121
Trésorerie nette en fin d'exercice	32 644	29 583

VIII.1.6. Instruments financiers dérivés (ex Couvertures de change ou de taux)

Afin de se conformer au nouveau contrat de financement mis en place en juillet 2022, le Groupe a conclu en octobre 2022 des contrats de couverture sur les 2/3 du montant du prêt de refinancement de 31,8 M€, consistant en des caps au taux de 2%, à démarrage au début du mois d'octobre 2022 et pour une durée de 3 ans.

Ces caps ont une juste valeur de 27 K€ au 31 décembre 2022.

VIII.2. Résultat financier

Le résultat financier net comprend les intérêts à payer sur emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts à recevoir sur les placements, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat (voir méthode comptable décrite en note VIII.1.3).

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits d'intérêts et assimilés	-	-
Charges d'intérêts et assimilés	(3393)	(3 920)
Coût de l'endettement net	(3393)	(3 920)
Produits (Charges) de change	704	(727)
Produits financiers des participations non consolidées	-	-
(Charges) produits d'actualisation	(163)	(127)
Produits (charges) autres	(225)	(44)
Autres produits et charges financiers	316	(898)
Résultat financier net	(3 077)	(2 809)

La présentation des gains et pertes par catégorie comptable d'actifs et passifs financiers est reprise dans la note VIII.1.3.

VIII.3. Politique de gestion des risques

VIII.3.1. Risque de crédit

Le Groupe n'a pas de placement significatif et n'est donc pas exposé à un risque de contrepartie significatif. S'agissant du risque de crédit, des programmes d'assurance ont été mis en place, couvrant les principales sociétés contre les risques de non-paiement pour des motifs financiers ou politiques. Par ailleurs, le Groupe considère qu'il n'existe pas de concentration particulière de risque de crédit avec une seule contrepartie.

La valeur comptable des actifs financiers, qui représente l'exposition maximale au risque de crédit, est la suivante à la clôture de l'exercice :

	en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Prêts	1 668	1 591	
Clients et autres débiteurs	90 445	80 971	
Autres actifs	6 765	4 112	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 722	29 711	
Total	131 601	116 384	

Dépréciations

L'antériorité des comptes clients et comptes rattachés s'analyse comme suit :

Exercices	en milliers d'euros	Non échus	Echus depuis 90 jours au plus	Echus depuis plus de 90 jours	Clients et comptes rattachés
2022	Brut	64 659	6 993	1 306	72 958
	Dépréciation	-	-	(2 330)	(2 330)
	Net	64 659	6 993	(1 024)	70 627
2021	Brut	59 802	7 926	1 586	69 314
	Dépréciation	-	-	(1 871)	(1 871)
	Net	59 802	7 926	(284)	67 443

Les dépréciations de créances commerciales ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

	en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
1er Janvier 2022		1871	2101
Dépréciations		460	(231)
Ecart de conversion		(1)	-
Activités réintégrées		-	-
31 décembre 2022		2 330	1871

VIII.3.2. Risque de liquidité

Afin de financer son ambitieux programme d'investissement comprenant la nouvelle Machine à Papier, le Groupe a monté un plan de financement auprès de plusieurs acteurs, incluant notamment des crédits d'investissement pour 175 M€ (détaillés ci-après) et une augmentation de capital à venir d'au moins 10 M€.

Le crédit syndiqué

Ce crédit d'un montant de 126,8 M€ souscrit par un groupe de 8 banques de premier plan comporte 3 tranches :

- Un prêt de refinancement de 31,8 M€ aux fins de refinancer l'endettement bancaire existant, remboursable sur 7 ans
- Un crédit d'investissement de 85 M€ destiné à financer les investissements 2022-2026, remboursable sur 10 ans, dont une franchise de 3 ans
- Un crédit renouvelable de 10 M€ pour financer les besoins généraux d'exploitation.

Le crédit d'investissement est tiré à hauteur de 10 M€ au 31 décembre 2022.

Le crédit avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Ce crédit d'un montant de 50 M€ est dédié au financement du projet d'acquisition de la machine à papier.

Il est remboursable sur 10 ans dont 3 ans de franchise.

Ce crédit n'est pas encore tiré au 31 décembre 2022.

Les autres financements

En complément, de ces deux crédits, d'autres financements ont été mis en place : des crédits pour un montant total de 20 M€ auprès de BPIFrance Financement sur des durées de remboursement comprises entre 7 et 10 ans et une avance remboursable de la Région Nouvelle-Aquitaine d'un montant de 20 M€ sur une durée de 10 ans. Au 31 décembre 2022, les prêts BPI France sont tirés à hauteur de 15 M€ (il reste un dernier prêt de 5 M€ à tirer en 2023) et la 1ère tranche de l'avance remboursable de la région Nouvelle Aquitaine a été versée en décembre 2022.

Enfin, afin d'accompagner ce plan, le Groupe proposera lors de la prochaine Assemblée Générale annuelle 2023 qui approuvera les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2022, un projet de résolution dédié à une décision d'augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un montant de 10 200 000 €.

Les cash-flows prévisionnels liés à la dette au 31 décembre 2022 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Cash flows prévisionnels	2023	2024	2025	2026	2027	2028	au delà de 2028
Emprunts auprès d'établissements de crédit	81 888	94 350	16 909	16 162	14 982	11 816	9 248	8 937	16 297
dont Prêt de refinancement	31 790	37 532	6 081	5 711	5 562	5 349	5 145	4 942	4 741
dont Crédit d'investissement	10 000	13 657	559	504	524	1 948	1 872	1 797	6 452
dont PGE	15 665	16 460	4 998	4 649	4 557	2 255	-		
dont Crédit d'investissement BPI France	21 000	22 725	2 547	4 044	4 339	2 264	2 231	2 198	5 104
dont Prêt ARI	2 700	2 700	1 543	1 157	-				-
dont Intérêts courus	543	543	543						
dont autres	190	733	637	96					
Avance Conseil régional NA	5 000		-	-	-	714	714	714	2 857
Dette factoring	43 409	43 409	43 409						
Emprunts relatifs aux locations	8 013	8 013	3 413	1 025	1 025	1 025	1 025	499	
Découverts bancaires	78	78	78						
Total passif Financiers	138 388	145 850	63 809	17 187	16 007	13 556	10 988	10 150	19 154
Créances cédées au factor ⁽¹⁾	46 409	46 409	46 409						
Total actifs financiers	46 409	46 409	46 409						
Net	91 979	99 441	17 400	17 187	16 007	13 556	10 988	10 150	19 157

(1) la dette factoring est une dette court terme : elle s'éteint avec le règlement des créances cédées par les clients directement au factor. Son extinction ne se traduit pas par une sortie de trésorerie pour la société.

VIII.3.3. Risque de taux d'intérêt

Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variable

Une variation de 100 points de base des taux d'intérêts à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les cours de change, sont supposées rester constantes.

L'analyse a porté en 2022 sur 85,8 M€ d'endettement brut variable couvert à hauteur de 21 M€ par des contrats de couverture (caps au taux de 2%) :

Exercice 2022 en milliers d'euros	Compte de résultat		Capitaux propres	
	Choc de +100bps	Choc de -100bps	Choc de +100bps	Choc de -100bps
Charges d'intérêt nettes	(858,2)	858,2	-	-
Swaps de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	-	-	-	-
Options de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie (CAPS)	210,0	-	-	-
Total	(648,2)	858,2	-	-

VIII.3.4. Risque de change

Le Groupe est principalement exposé sur le change euro/dollar et n'a pas recours à des couvertures de change.

Analyse de sensibilité

Une variation de 10% de l'euro à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des autres éléments du résultat global et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, sont supposées rester constantes.

L'analyse de sensibilité a porté en 2022 sur les positions bilancielles non couvertes soit 6,5 MUSD et 1,0 MGBP :

Exercice 2022 en milliers d'euros	Compte de résultat		Capitaux propres	
	Choc de +10%	Choc de -10%	Choc de +10%	Choc de -10%
Contrats à terme	-	-	-	-
Option de change	-	-	-	-
Positions bilancielles non couvertes	(664,7)	812,5	-	-
Total	(664,7)	812,5	-	-

VIII.3.5. Risque sur les matières premières

Le Groupe n'a pas conclu de contrats de couvertures sur matières premières au 31 décembre 2022.

VIII.4. Engagements hors bilan liés aux financements du Groupe

Crédit syndiqué 2022

Les banques bénéficient des sûretés suivantes en garantie du prêt de refinancement 2022 et du crédit d'investissement :

- d'un nantissement des titres des sociétés Gascogne Bois, Gascogne Papier, Gascogne Sacs et Gascogne Flexible.
- d'un nantissement des prêts en compte courant de Gascogne SA à ses filiales Gascogne Bois, Gascogne Papier, Gascogne Sacs et Gascogne Flexible qui seront conclus pour financer le programme d'investissement
- d'un gage sans dépossession sur la future Machine à Papier.

Contrats factor

Dans le cadre des contrats d'affacturage, les dettes factor s'élevant à 43,4 M€ sont garanties à due concurrence par les créances commerciales cédées au factor et qui figurent au bilan pour un montant de 47,4 M€.

IX. IMPOTS SUR LE RESULTAT

IX.1. Impôt sur les résultats

Impôt sur le résultat exigible.

L'impôt exigible comprend le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes. Il est calculé sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Crédit Impôt Recherche

Le Groupe présente le Crédit Impôt Recherche (CIR) en diminution des frais de personnel qui représentent l'essentiel des dépenses de recherche et développement financées par le Crédit Impôt Recherche.

Contribution Economique Territoriale

La Contribution Economique Territoriale (CET) en France a deux composantes :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), et
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

Ces deux composantes sont comptabilisées en charges opérationnelles.

(Charges) Produits d'impôts sur le résultat

	en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
(Charges) Produits d'impôt exigible		(2 068)	(787)
(Charges) Produits d'impôt différé		(815)	(172)
Produits (charges) d'impôt sur le résultat		(2 883)	(959)

Preuve d'impôt

	en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
(résultat net de l'ensemble consolidé		22 518	12 870
(-) quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		-	-
Résultat net des entreprises intégrées		22 518	12 870
Charges (produits) Impôts sur les sociétés (a)		2 883	959
Charge (produits) d'impôts théorique, au taux en vigueur dans chaque pays (b)		6 330	3 778
Ecart (a) - (b)		(3 447)	(2 820)
Analyse de l'écart :			
Impact des décalages permanents		(807)	(246)
Impact des décalages temporaires sans impôts différés comptabilisés		-	(1567)
Impact de l'utilisation de déficits reportables non antérieurement activés		(3 467)	(930)
Déficits 2022 non activés		9	342
Impact de la différence entre le taux d'impôt exigible et le taux d'impôt différé		-	-
Impact de retraitements de consolidation sans impôts différés comptabilisés		785	(65)
Impact lié à la comptabilisation des crédits d'impôts (CIR)		(114)	(116)
Autres impacts		147	(239)
Total		(3 447)	(2 820)

Les taux d'impôts retenus sont les suivants :

- Allemagne : 29,83% pour la société GSD et 30,9% pour la société GFG
- France : 28%
- Grèce : 24%
- Tunisie : 25%

Impôts sur les bénéfices à récupérer et à payer

	en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts sur les bénéfices à récupérer		258	3 515
Impôts sur les bénéfices à payer		439	203
Impôt sur les bénéfices net Actif (Passif)		697	3 718

Les impôts sur les bénéfices à récupérer sont principalement constitués des créances du crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt compétitivité emploi.

IX.2. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués selon la méthode du report variable, c'est-à-dire en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et de la réglementation fiscale qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de la clôture.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés :

- le goodwill non déductible fiscalement,
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprise et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable,
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Le Groupe présente les impôts différés dans le bilan consolidé séparément des autres actifs et passifs. Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils pourront être récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévision de résultats fiscaux futurs dans le cadre de l'intégration fiscale du Groupe,
- historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevé par une même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler sur la base de leur montant net.

Tableau des impôts différés au bilan

	en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts différés actifs		10	1732
Impôts différés passifs		(870)	(279)
Impôts différés actifs (passifs) nets		(860)	1 453

Variation des impôts différés

	en milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Montant en début de période		1453	2169
Impact sur les autres éléments du résultat global		(1499)	(545)
Impact sur les résultats		(815)	(172)
Autres Impacts des écarts de change		-	-
Montants en fin de période		(860)	1 453

Sources des principales variations des impôts différés

en milliers d'euros	Exercice 2021	Réserves	Résultat	Exercice 2022
Décalages fiscaux	385	-	216	601
Activation des déficits fiscaux	3 267	-	1 100	4 367
Provisions règlementées	(67)	-	(2 172)	(2 239)
Autres	(1 067)	-	(17)	(1 084)
IAS 01 Présentation des états financiers	55	-	-	55
IAS 02 Stocks	23	-	-	23
IAS 16 Immobilisations corporelles	(16 451)	-	257	(16 193)
IAS 17 Contrats de location-financements	231	-	28	259
IAS 18 Produits des activités ordinaires	1	-		1
IAS 19 Avantages au personnel	3 017	(1 492)	(6)	1 519
IAS 20 Comptabilisation des subventions publiques	77	-	(17)	60
IAS 21 Effets de la variation des monnaies étrangères	47	-	(20)	27
IAS 36 Dépréciation d'actifs	11 481	-	-	11 481
IAS 37 Provisions passifs éventuels	280	-	(23)	257
IFRS 16 - Contrats de location	21	-	1	22
IFRS 3 - Regroupement d'entreprises	153	-	-	153
IFRS 9 - Instruments financiers	-	(7)	-	(7)
Retraitements divers	-	-	(163)	(163)
Total	1 454	(1 499)	(815)	(860)

Sociétés françaises (intégration fiscale)

Le Groupe intégré fiscalement comprend en 2022 les sociétés suivantes : Gascogne SA, Gascogne Bois, Palfrance, Gascogne Forêt Services, Gascogne Papier, Feutres Depland, Gascogne Sacs, Gascogne Flexible.

Le montant total des déficits reportables des sociétés françaises s'élève à 76,6 M€ à fin 2022 et 83,3 M€ à fin 2021. Ces déficits ne sont pas activés car l'intégration fiscale a été déficitaire pendant des années et n'a pas encore été structurellement bénéficiaire au cours des dernières années.

Sociétés étrangères

Les déficits reportables des filiales Gascogne Flexible Germany et Gascogne Sack Deutschland (Allemagne) ont donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif à hauteur de leur impôt différé passif.

Le montant total des déficits reportables des sociétés étrangères à fin 2022 s'élève à 6,1 M€.

X. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Evolution de l'actionnariat d'ATTIS 2, actionnaire de référence de Gascogne

Attis 2 détient, depuis 2014, 70,6% du capital de Gascogne, dans laquelle elle est entrée à l'occasion de sa restructuration. Gascogne rappelle qu'elle a été informée par Attis 2, le 30 septembre 2022, de la conclusion d'accords entraînant une modification de l'actionnariat d'Attis 2, sans changement sur la situation de contrôle du groupe Gascogne, sous condition de l'obtention d'une décision de l'AMF portant sur l'absence d'obligation pour Attis 2 et/ou ses associés de déposer une offre publique d'acquisition.

Le 15 mars 2023, le fonds professionnel de capital investissement ETI 2020, représenté par sa société de gestion, Bpifrance Investissement (« Bpifrance »), et la société Les Dérivés Résiniques et Terpéniques (« DRT ») ont cédé l'intégralité des actions qu'ils détenaient dans Attis 2 au profit de la société Biolandes Technologies, du Pôle Crédit Agricole[1] et de la société Crédit Mutuel Equity SCR (« CME »), entraînant une modification de l'actionnariat indirect de la société Gascogne SA sous la forme d'une substitution d'actionnaires minoritaires au sein du concert.

Le capital social d'Attis 2 et ses droits de vote sont désormais répartis de la façon suivante :

- 49% du capital et des droits de vote d'Attis 2 détenus par Biolandes Technologies ;
- 26% du capital et des droits de vote d'Attis 2 détenus par le Pôle Crédit Agricole ; et
- 25% du capital et des droits de vote d'Attis 2 détenus par Crédit Mutuel Equity.

Aux termes de la décision n°223C0295 publiée le 13 février 2023, l'AMF a considéré que l'évolution du concert majoritaire de Gascogne formé autour d'Attis 2, ne donnait pas lieu au dépôt obligatoire d'un projet d'offre publique compte tenu notamment du maintien de la situation de prédominance dont bénéficie Biolandes Technologies au sein du concert majoritaire, modifié par substitution d'actionnaires minoritaires[2].

Par ailleurs, l'Autorité de la Concurrence a, par décision n°23-DCC-41 du 3 mars 2023, autorisé la prise de contrôle exclusif du groupe Gascogne par le groupe Biolandes (contrôle précédemment exercé conjointement par Biolandes et DRT du fait de l'existence du sous-concert majoritaire).

Cette recomposition actionnariale n'a aucun impact sur la participation directe d'Attis 2 dans Gascogne, qui reste inchangée (soit 70,60% du capital et 77,52% des droits de vote), et ne remet pas en cause la cotation du titre Gascogne. Cette opération s'inscrit dans la dynamique des projets d'avenir et de développement du groupe Gascogne, la pérennisation de ses activités ainsi que la préservation de l'emploi dans la région des Landes.

Cette opération, qui intervient à une phase cruciale pour le développement du groupe, a permis de doter Attis 2 d'un actionnariat prêt à soutenir les projets d'investissements futurs du groupe Gascogne, qui nécessiteront des financements sans précédent.

Biolandes Technologies a pris l'engagement de ne pas initier d'offre publique de retrait dans les 12 mois qui suivront le remboursement ou la conversion des ORAN 1 et 2 en actions nouvelles (à supposer que les conditions pour déposer une offre publique de retrait soient satisfaites, ce qui ne devrait pas être le cas y compris en cas de conversion des ORAN 1 et 2 en actions).

Ces événements ont fait l'objet d'un communiqué (22/03/2023) disponible sur www.groupe-gascogne.com dans la rubrique Finance.

[1] Le « Pôle Crédit Agricole » est composé de la société Sofagri Participations, de la société Crédit Agricole Régions Développement et du fonds Développement Filière Bois, étant précisé que ces entités sont toutes contrôlées par le groupe Crédit Agricole

[2] Décision AMF n° 223C0295 du 13 février 2023.

XI. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

en milliers d'euros	KPMG				DELOITTE			
	Montant HT		% 2022 2021		Montant HT		% 2022 2021	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Certification des comptes individuels et consolidés et examen semestriel limité	209	221	93,7%	92,7%	225	214	95,7%	94,5%
Services autres que la certification des comptes	14	17	6,3%	7,3%	10	13	4,3%	5,5%
Montants en fin de période	261	238			240	226		